

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

ECONOMIC AND SOCIAL
COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

THIRD YEAR: SEVENTH SESSION

SUPPLEMENT No. 13

REPORT ON THE FIRST SESSION OF THE ECONOMIC
COMMISSION FOR LATIN AMERICA

CONSEIL
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS

TROISIÈME ANNÉE: SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 13

RAPPORT SUR LA PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION
ÉCONOMIQUE POUR L'AMÉRIQUE LATINE

<i>Resolution</i>	<i>Subject</i>	<i>Document No.</i>	<i>Titre de la résolution</i>	<i>Sujet</i>	<i>N° du document</i>
Free ports and zones	Requests inclusion in Economic Survey of data regarding free zones in Latin America	E/CN.12/68	Ports francs et zones franches	Demande de faire figurer, dans l'enquête économique, des données relatives aux zones franches en Amérique latine	E/CN.12/68
Agricultural prices and crop insurance	Executive Secretary to include in Economic Survey information concerning crop insurance and maintenance of prices	E/CN.12/69	Prix agricoles et assurance des récoltes	Le Secrétaire exécutif devra faire figurer dans l'enquête économique des renseignements sur l'assurance des récoltes et le maintien des prix	E/CN.12/69
Inflation	Expresses hope that Executive Secretary will, in conjunction with Economic Survey, make study of factors and of remedial measures	E/CN.12/70	Inflation	Exprime l'espoir que le Secrétaire exécutif fera, dans le cadre de l'enquête économique, une étude sur les causes de l'inflation et sur ses remèdes	E/CN.12/70
Import and export prices	Requests study of import and export price movements in collaboration with the International Monetary Fund and in conjunction with Economic Survey	E/CN.12/71	Prix à l'importation et à l'exportation	Demande l'étude, en collaboration avec le Fonds monétaire international, du mouvement des prix à l'importation et à l'exportation dans le cadre de l'enquête économique	E/CN.12/71
Multilateral compensation of payments	Request to the International Monetary Fund to study machinery for multilateral compensation of international payments	E/CN.12/72	Compensation multilatérale des paiements	Demande au Fonds monétaire international de procéder à une étude sur la création d'un système de compensation multilatérale des paiements internationaux	E/CN.12/72
Basic raw materials	Executive Secretary to include study of marketing of basic raw materials in Economic Survey	E/CN.12/73	Matières premières de base	Le Secrétaire exécutif devra faire figurer dans l'enquête économique une étude sur les marchés des matières premières de base	E/CN.12/73
Credit facilities	Appeal to various organizations to aid in re-establishment of normal credit facilities	E/CN.12/74	Facilités de crédit	Demande à diverses organisations d'aider au rétablissement des facilités normales de crédit	E/CN.12/74
Technical assistance	Executive Secretary to record organizations able to give technical assistance to members and to undertake study of needs for technical training	E/CN.12/75	Aide technique	Le Secrétaire exécutif fera la liste des organisations susceptibles d'apporter une aide technique aux membres et entreprendra une étude des besoins en formation technique	E/CN.12/75
Relationship between economic and public health problems	Co-operation with the World Health Organization and its regional organ	E/CN.12/76	Rapports entre les problèmes économiques et la santé publique	Coopération avec l'Organisation mondiale de la santé et son organe régional	E/CN.12/76
Transport and communications	Asks Economic and Social Council to request Transport and Communications Commission to undertake further study of problems	E/CN.12/77	Transports et communications	Demande au Conseil économique et social de prier la Commission des transports et communications de continuer l'étude de ces problèmes	E/CN.12/77

Economic Survey of Latin America

23 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Considering that the Economic and Social Council of the United Nations has authorized the Economic Commission for Latin America to undertake investigations regarding the economic problems of Latin America, and to compile and evaluate data relating to the available resources of each Latin-American country so that an improved and more thorough economic and technological development may be achieved, counteracting at the same time, as far as possible, the effects of the last war on Latin-American economy and on the commercial relations between the countries of Latin America and between these countries and the rest of the world,

1. Requests the Executive Secretary, within the resources and facilities at his disposal, and in

Enquête économique sur l'Amérique latine

23 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine

Considérant que le Conseil économique et social des Nations Unies a reconnu à la Commission économique pour l'Amérique latine le droit d'entreprendre des enquêtes sur les problèmes économiques de l'Amérique latine et, en même temps, de rassembler et d'apprécier les données relatives aux ressources dont dispose chaque pays d'Amérique latine de façon à réaliser un développement meilleur et plus complet dans l'ordre économique et technique, tout en neutralisant, dans la mesure du possible, les effets de la dernière guerre sur l'économie des pays de l'Amérique latine et sur les relations commerciales de ces pays entre eux et avec les autres nations du monde,

1. Donne mission au Secrétaire exécutif d'effectuer, pour la présenter à la prochaine session de

collaboration with the specialized agencies in accordance with the agreements signed with the United Nations, so that there should be the maximum contribution by them in respect of studies, reports and research, and utilizing any relevant studies by those American non-governmental organizations which have been accorded consultative status by the Economic and Social Council, to undertake an Economic Survey of Latin America, having in mind its needs and greater development, and the strengthening of its economic relations with the rest of the world, and to present it to the next session of the Economic Commission for Latin America. To the extent applicable, its form should be that used in the *Survey of the Economic Situation and Prospects of Europe*⁶ prepared by the Secretariat of the Economic Commission for Europe, and following the methods and systems, as appropriate, utilized by the regional commissions for Europe and for Asia and the Far East. To accomplish this the Executive Secretary shall:

(a) Make a study of the current economic situation in Latin America especially dealing with agricultural activities, including pastoral, forest and fishery production of both foodstuffs and raw materials; with industrial and mineral production; with power resources; with equipment; with distribution and transportation and with factors affecting the commercial and financial activities of each country;

(b) Analyse trade relations within Latin America and between Latin America and the rest of the world;

(c) Study and present the main characteristics and problems of the economic structure of Latin-American countries;

2. *Invites* for this purpose the Latin-American member Governments of the Commission:

(a) To provide the Executive Secretary, within the period of time to be stipulated, with studies of their economies covering the relevant points mentioned in paragraph 1(a) above prepared with the assistance of the secretariat of the Commission for Latin America and of the specialized agencies where appropriate, on a common basis established by the secretariat, so that the Commission's request for a study of the economy of Latin America may be met;

(b) To communicate to the Executive Secretary their plans and proposals for the further economic development and commercial progress of their countries; and

(c) To assist the Executive Secretary, wherever possible, by the provision of such supplementary data as may be required for the purpose of this resolution;

3. *States* its desire that, as is required by its resolution on co-ordination, the Executive Secretary should, as far as possible, carry out the foregoing tasks in close collaboration with the Secretariat of the Inter-American Economic and

la Commission économique pour l'Amérique latine, une enquête économique sur l'Amérique latine, dans la limite de ses possibilités et des éléments dont il dispose et en collaboration avec les institutions spécialisées, qui devront contribuer au maximum aux enquêtes, aux études et aux rapports entrepris conformément aux dispositions des accords qui les lient avec les Nations Unies, et en utilisant, le cas échéant, les recherches des organisations américaines non gouvernementales qui jouissent du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Cette enquête, qui adoptera la forme utilisée pour l'*Étude sur la situation et les perspectives économiques de l'Europe*⁶ rédigée par le secrétariat de la Commission économique pour l'Europe, et suivra, dans la mesure où ils seront applicables, les systèmes et les méthodes employés dans les travaux de même nature entrepris par les commissions économiques régionales du Conseil économique et social pour l'Europe et pour l'Asie et l'Extrême-Orient, aura en vue de pourvoir aux besoins de l'Amérique latine, en assurant au mieux son développement et sa coordination économique avec les autres pays. A ces fins, il incombera au Secrétaire exécutif:

a) De mener une enquête sur la situation économique actuelle de l'Amérique latine, particulièrement en ce qui concerne la production agricole, y compris l'élevage et la pêche (produits alimentaires et matières premières), la production forestière, la production industrielle et minière; en ce qui concerne aussi les sources d'énergie, l'outillage mécanique, les systèmes appliqués pour la distribution et le transport et, d'autre part, les phénomènes qui affectent l'activité commerciale et financière de chaque pays;

b) D'analyser les échanges commerciaux des pays de l'Amérique latine et leurs rapports avec les autres pays;

c) D'étudier et de mettre en relief les caractéristiques, modalités et problèmes de la structure économique des pays de l'Amérique latine;

2. *Invite* à cet effet les gouvernements de l'Amérique latine membres de la Commission:

a) A réaliser, dans les délais qui leur seront impartis et en ce qui concerne leur économie nationale, toutes études afférentes aux points indiqués au paragraphe 1, alinéa a), études qui se poursuivront avec l'aide appropriée que pourront leur apporter le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et les institutions spécialisées, et se fonderont sur des normes communes et concordantes indiquées par le secrétariat, afin de fournir à la Commission l'étude sur l'économie de l'Amérique latine qu'elle a demandée;

b) A porter à la connaissance du Secrétaire exécutif tous plans et projets tendant au développement économique et commercial de chaque pays; et,

c) A fournir au Secrétaire exécutif, dans la mesure du possible, les renseignements complémentaires dont il pourra avoir besoin pour mettre en œuvre la présente résolution;

3. *Exprime le vœu* que le Secrétaire exécutif, comme la Commission l'a prévu dans sa résolution sur la coordination, accomplisse les tâches en question en étroite collaboration avec le secrétariat du Conseil économique et social inter-

⁶ E/ECE/58/Rev.1. United Nations publication — Sales No.: 1948.II.E.1.

⁶ E/ECE/58/Rev.1. Publication des Nations Unies — N° de vente: 1948.II.E.1.

Social Council and taking into account article 4 of resolution 8 of the Ninth International Conference of American States.

Establishment of a Joint Working Party with the Food and Agriculture Organization

23 June 1948

The Economic Commission for Latin America,

Having in mind the request made by the Economic and Social Council by its resolution 103 (VI) to study and make recommendations, in consultation with the Food and Agriculture Organization, on co-ordinated action to increase the production of foodstuffs by the elimination of supply shortages,

Recognizing the urgent nature of problems which were created by an extended period of shortages of foodstuffs, and recognizing the need for raising the nutritional level of the peoples of Latin America as well as of other regions,

Considering the importance of agriculture in relation to the economies of the Latin American countries and the fact that industrial activities, and world trade would be considerably stimulated by an increased supply of foodstuffs which would raise the standards of living,

Requests the Secretary-General of the United Nations to consult with the Director-General of the Food and Agriculture Organization with a view to:

1. The setting up as soon as possible for the purpose of fulfilling resolution 103 (VI) of the Economic and Social Council, a Joint Working Party between the Secretariat of the Economic Commission for Latin America and that of the Food and Agriculture Organization. The task of the Joint Working Party would be the study, in collaboration with the governments and other specialized agencies and inter-governmental organizations concerned, of co-ordinated action to increase the food production of Latin America without depleting the fertility and capacity of the soil, by dealing with supply shortages of machinery and equipment, fuels, power, fertilizers, inland transport and equipment of terminal stations and ports, insecticides and fungicides, expert assistance and technological information;

2. The rendering of assistance by the Joint Working Party in the collection of data on matters which concern the Food and Agriculture Organization for the preparation of its current reports on the condition of cattle and agricultural production, and for the Economic Survey which is to be prepared by the Economic Commission for Latin America;

3. The presentation of the findings of the Joint Working Party to the Council of the Food and Agriculture Organization and to the Economic Commission for Latin America, at the next session of the Commission, when the adoption of further measures will be considered.

américain, en tenant compte de l'article 4 de la résolution 8 de la Neuvième Conférence internationale américaine.

Création d'un groupe mixte de travail avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

23 juin 1948

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Prenant en considération l'invitation adressée aux commissions régionales par le Conseil économique et social par sa résolution 103 (VI) les priant d'étudier et de recommander, de concert avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les mesures coordonnées propres à augmenter la production de denrées alimentaires en remédiant à l'insuffisance des ressources,

Reconnaissant le caractère urgent des problèmes nés de la persistance de la crise alimentaire et la nécessité d'élever le niveau alimentaire des populations de l'Amérique latine, comme aussi des populations d'autres régions,

Considérant le rôle important de l'agriculture dans la vie économique des pays d'Amérique latine et le notable effet de stimulation que ne pourrait manquer d'avoir sur l'activité industrielle et le commerce mondial un ravitaillement plus abondant en produits alimentaires, qui améliorerait les niveaux de vie;

Invite le Secrétaire général des Nations Unies à se mettre en rapports avec le Directeur général de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, en vue:

1. D'instituer dans le plus bref délai possible, et pour donner effet à la résolution 103 (VI) du Conseil économique et social, un groupe mixte de travail constitué en commun par le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine et celui de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture. La mission de ce groupe sera d'étudier, en collaboration avec les gouvernements et avec les institutions spécialisées et organismes intergouvernementaux compétents, la possibilité d'une action coordonnée propre à augmenter la production des denrées alimentaires en Amérique latine, sans porter préjudice à la qualité ni à la fertilité du sol, en mettant fin à la pénurie qui existe dans les domaines suivants: machines et outillage agricole, combustibles, énergie, engrais, moyens intérieurs de transport et équipement des stations d'embarquement et ports, insecticides et fongicides, aide technique et documentation technologique;

2. De déterminer l'aide que pourrait apporter ce groupe mixte pour rassembler des données sur les faits qui intéresseraient, d'une part, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture pour la rédaction de ses informations d'actualité sur l'état de la production agricole et de l'élevage et, d'autre part, la Commission économique pour l'Amérique latine pour la rédaction de son enquête économique;

3. De faire présenter par le groupe mixte de travail un rapport sur les résultats de ses études au Conseil de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture et à la Commission économique pour l'Amérique latine lors de sa prochaine session, moment où la Commission examinera les décisions supplémentaires à prendre.